

L'IMPÉRATIF DE LA MÉMOIRE ET LE DEVOIR DE L'HISTOIRE

TEXTE **PIERRE-OLIVIER LÉCHOT**, professeur d'histoire du christianisme à l'époque moderne
Groupe de recherches en histoire des protestantismes – Institut protestant de théologie – Faculté de Paris
PHOTOS **CARSTEN TEN BRINK** • **MARCEL MOCHET / AFP** • **MANUEL COHEN / AFP**

18

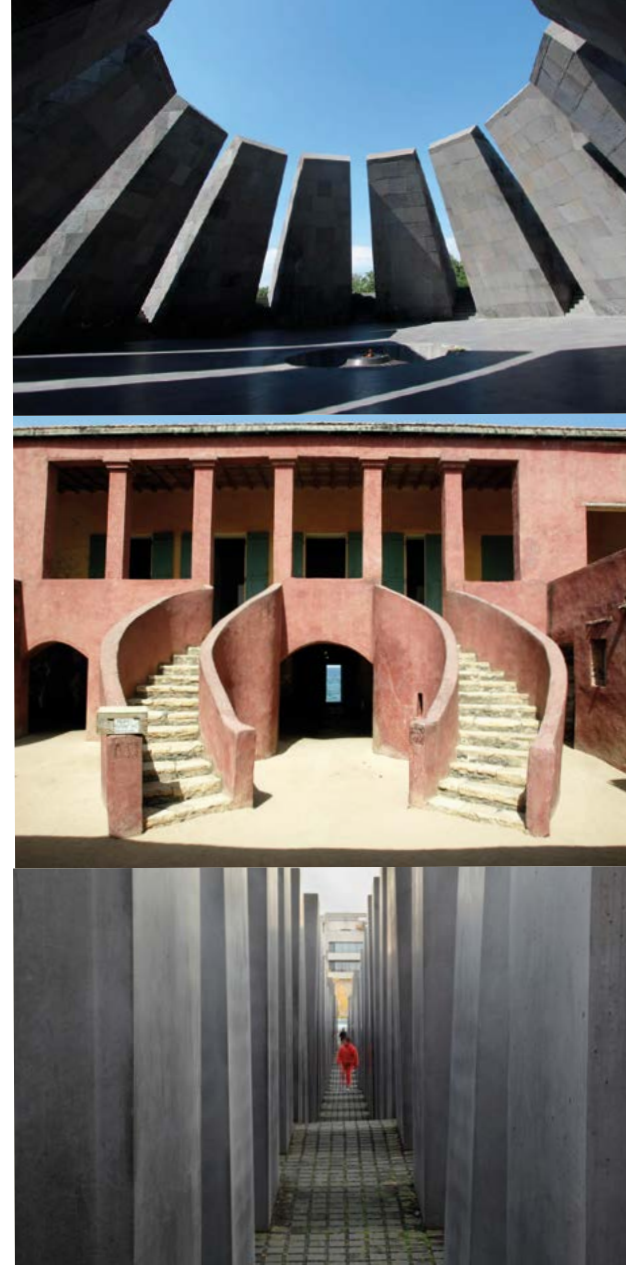
Le devoir de mémoire s'inscrit dans une longue tradition judéo-chrétienne et entre en résonance avec le « Souviens-toi » du Deutéronome (Dt 8,2). La mémoire ne saurait se suffire à elle-même ni encore moins se substituer au travail de l'historien. Mais l'histoire ne se suffit pas non plus à elle-même.

Le besoin de faire mémoire dont témoignent les victimes de crimes doit être entendu. Le travail de mémoire relève en effet d'une démarche existentielle et permet, en intégrant la souffrance subie dans un récit de vie qui peut faire sens, d'ouvrir sur un avenir apaisé. Il existe donc bien un « devoir de mémoire », à la fois pour une société et pour les individus qui la constituent. On pourrait même considérer cela comme un impératif éthique : faire mémoire des crimes, c'est rendre justice aux victimes. Le philosophe Paul Ricœur le souligne avec force dans sa remarquable somme *La Mémoire, l'histoire, l'oubli* (Éd. Seuil, 2003) : « *Le devoir de mémoire est le devoir de rendre justice, par le souvenir, à un autre que soi.* » Dans le texte du Deutéronome, la souffrance vécue par Israël dans le désert, sans être effacée, prend sens au cœur d'un récit qui fait de Dieu l'acteur principal du devenir du peuple, mais ouvre également sur un examen de soi tourné vers l'avenir. Faire mémoire est donc la condition d'une identité en paix avec elle-même.

RELATION ENTRE MÉMOIRE ET HISTOIRE

Pourtant, la nécessaire distinction entre la mémoire et l'histoire se doit d'être rappelée – et elle l'a été à juste titre par nombre d'historiens en marge des très nombreuses commémorations dont notre époque est friande. La mémoire ne saurait se suffire à elle-même ni encore moins se substituer au travail de l'historien – un travail méthodique, fondé sur les sources et soucieux de questionner les acquis de la mémoire elle-même. L'entreprise historique peut donc venir percuter de plein fouet le travail de la mémoire et le rendre douloureux. Pour ne prendre que cet exemple, comprendre du point de vue historique la logique des crimes contre l'humanité commis par les nazis implique de s'intéresser non seulement au témoignage des victimes mais aussi d'interroger la logique des bourreaux tout en fondant son propos sur des sources, souvent écrites, qui peuvent parfois contredire le « souvenir » des victimes ou, en tout cas, le remettre en perspective.

La relation entre histoire et mémoire est donc complexe à plus d'un égard et elle l'est d'autant plus que l'histoire, quoique reposant sur une recherche aussi objective que possible, est également interprétation et mise en récit littéraire, comme le rappelle l'historien Anthony Grafton. De ce point de vue, elle n'est jamais une « science » au sens où peuvent l'être par exemple la biologie ou la chimie. Comme interprétation, d'abord, elle est une analyse située dans un contexte (historique, social, culturel, politique voire religieux) qui influe inévitablement sur les questions posées au passé par l'historien. Ensuite, comme mise en récit littéraire, l'histoire est appelée à se substituer à la mémoire des témoins au fur



De haut en bas : Le mémorial du génocide arménien, à Erevan, commémore les 1,5 million de victimes des Jeunes-Turcs, de 1915 à 1923. • La maison des esclaves de l'île de Gorée, Sénégal, a été érigée en symbole de la traite négrière qui alimentait le commerce triangulaire au XVIII^e siècle. • Le mémorial aux juifs assassinés d'Europe, inauguré à Berlin le 12 mai 2005, est composé d'un champ de stèles en béton et d'un centre d'information, lieu d'exposition.

et à mesure que ceux-ci s'éteignent – et il y a assurément là un risque. Paul Ricœur le rappelle en évoquant le mythe de l'invention de l'écriture comme *pharmakon* dans le *Phèdre* de Platon. L'écriture est en effet un « remède », qui évite l'oubli, mais elle peut aussi devenir un « poison », puisqu'elle risque de prendre la place de l'effort de mémoire que chaque génération se doit d'entreprendre si elle veut espérer en un avenir plus serein. Autrement dit : l'histoire ne se suffit pas non plus à elle-même – il faut encore que chaque génération puisse se réapproprier la mémoire des crimes du passé dont l'histoire nous offre une image souvent mouvante.

LA VÉRITÉ DU MAL AU TRIBUNAL DE L'HISTOIRE

Reste que l'histoire, tout en pouvant s'opposer à la mémoire, est aussi appelée à la soutenir. Il faut ici rappeler que le principe de l'histoire est celui de la preuve et de la démonstration : or cette dernière demeure fondamentale, non seulement par respect de la vérité, mais aussi, justement, par respect pour la justice due aux victimes. Pour reprendre l'exemple de la Shoah, le travail des historiens est une nécessité face aux thèses révisionnistes que la mémoire des témoins et des victimes ne peut à elle seule contrer. La thèse de l'extermination par le gaz de plusieurs millions de juifs, de Polonais ou de Tsiganes peut ainsi être étayée par des documents de divers ordres. Mais pour rester « scientifique », l'histoire doit aussi demeurer « falsifiable », c'est-à-dire que la démonstration historique doit offrir au lecteur les outils d'une éventuelle remise en cause de sa thèse centrale, sous la forme, notamment, de références à des sources librement consultables. Or, que son expérience de la violence, souvent vécue au plus profond de sa chair, soit réduite à une « thèse » discutée et discutée, la victime, elle, le supportera difficilement. Mais il en va en fin de compte de la vérité du mal subi devant le tribunal de l'histoire. En ce sens, on pourrait dire que le travail de l'historien est d'introduire du vrai dans le juste.

« Comprendre du point de vue historique la logique de la Shoah implique de s'intéresser à des sources, qui peuvent contredire le "souvenir" des victimes ou, en tout cas, le remettre en perspective. »

Enfin, il faut sans doute insister sur le fait que la tâche de l'historien ne consiste pas seulement à mettre en cause certaines mémoires (comme celle d'une nation supérieure aux autres, par exemple) mais aussi à découvrir une autre histoire possible. Proposer de nouveaux regards sur l'histoire peut ainsi contribuer à fonder une mémoire réconciliée et ouvrir sur un avenir moins troublé. C'est ici que se dessine en fin de compte l'horizon commun à la mémoire et à l'histoire : celui du pardon, qui n'est, comme l'écrit toujours Paul Ricœur, « *ni facile, ni impossible [...] entre la profondeur de la faute et la hauteur du pardon.* » Pardonner l'impardonnable ne serait-il qu'un vœu pieux, un horizon jamais atteint mais toujours à rechercher ? Assurément, le pardon recèle quelque chose d'un « eschaton », à savoir d'une fin dernière qui devrait être de ce monde mais n'en est pas tout à fait non plus. En ce sens, il n'est pensable qu'en lien à l'amour, selon la formule fameuse du Cantique des cantiques, avec laquelle Ricœur conclut d'ailleurs sa réflexion sur la mémoire, l'histoire et l'oubli : « *L'amour est plus fort que la mort.* »

19